EUROMÉDITERRANÉE

pôle emploi

Entreprises d'Euroméditerranée

Pôle emploi et Euroméditerranée s'associent pour vous accompagner dans vos recrutements

Votre conseiller Pôle emploi est à votre disposition pour :

- Analyser votre besoin et définir le profil de candidat adapté
- Rédiger l'offre d'emploi et la diffuser dans son réseau
- Vous proposer des modalités de sélection des candidats innovantes et efficaces
- Sélectionner les candidatures et vous présenter les profils retenus
- Monter des actions de formation ou d'adaptation au poste de travail

Un interlocuteur dédié aux entreprises d'Euroméditerranée

Pôle emploi de Marseille Saint-Charles
6, rue Léon Gozlan
13003 Marseille
Tél. : 04 96 11 60 74
Email : recrutementsaintcharles.13050@pole-emploi.fr

© Euromed

Pôle emploi, des services à la carte pour tous vos recrutements

Des outils efficaces à votre service

De l'analyse de poste à l'évaluation des candidats, nos conseillers disposent d'une palette de services efficaces pour vous aider à trouver rapidement les compétences que vous recherchez.

Un réseau d'experts

Pour vous accompagner dans vos recrutements, votre conseiller mobilisera l'expertise des autres agences Pôle emploi en fonction de votre secteur d'activité : le BTP, les Services, la Communication, le Multimédia, l'Informatique, l'Hôtellerie, la Restauration, le Commerce, l'Industrie, la Sécurité...

Des services accessibles 24 h sur 24 et 7 jours sur 7

www.pole-emploi.fr

Créez votre espace recrutement sur le premier site emploi en France

À tout moment, vous pouvez y déposer vous-même votre offre d'emploi et gérer votre recrutement en toute autonomie. Si vous le souhaitez, votre conseiller peut assurer le suivi de votre offre d'emploi dès qu'elle est en ligne. Vous pouvez également consulter notre banque de CV de candidats et entrer en contact direct avec les candidats sélectionnés.

39 95* : le numéro de téléphone court pour les employeurs

Ce numéro vous permet d'avoir un conseiller en ligne** sur les services génériques de Pôle emploi.

* 0,15€ TTC/min

** du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 et le vendredi de 8h30 à 12h30

Depuis le 1er janvier 2011, vos contributions d'assurance chômage et cotisations AGS doivent être déclarées et payées auprès de l'Urssaf des Bouches-du-Rhône, 20, avenue Viton - 13009 Marseille
Tél. : 04 91 83 52 20
www.urssaf.fr.

© Pôle emploi - Février 2012 - Service communication PACA

pôle emploi

Prenez vite contact avec votre conseiller Pôle emploi